

# COMMUNE DE SAHUNE

## PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR :

- **Délibération** : travaux sur l'enceinte du cimetière
- **Délibération** : projet de fresque murale
- **Délibération** : Chemin Rural la Colombine
- Lotissement Reillane
- Point travaux eau potable
- Compte rendu diverses réunions
- Questions diverses

-----  
L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre, à 20h30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués en date du 28 octobre 2024, se sont réunis à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Marc BOMPARD, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10                      Présents : 9

Etaient présents : Marc BOMPARD, Jennifer MOURRE, Sandrine PRUD'HOMME, Roxane FELIX, Laurent DROUET, Henri GRAUGNARD, Philippe ROBIN, Olivier BRUN, Jérôme FELIX.

Absents : Christine DUMOTIER

Secrétaire de séance : Jérôme FELIX

-----  
Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20 heures 30 et demande aux conseillers de bien vouloir prendre en compte une nouvelle délibération non évoquée dans l'ordre du jour de la convocation.

### **0 – Approbation du compte rendu du 7 octobre 2024 :**

Le compte rendu du 7 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité de membres présents.

### **1 – Délibération : travaux sur l'enceinte du cimetière**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'urgence à procéder à des travaux de consolidation du mur de soutènement du cimetière et précise que sans intervention cela risque de s'aggraver.

Monsieur le Maire indique aux conseillers qu'une entreprise de maçonnerie doit établir un devis pour sonder le sol et pour renforcer le mur.

Monsieur le Maire demande aux conseillers leur accord pour effectuer les travaux de consolidation du mur du cimetière. A cet effet, un devis sera établi.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **2 – Délibération : projet de fresque murale**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'artiste peintre Luc Mazan a établi un devis pour un projet de décoration du mur du podium situé Place du Village.

Cette fresque murale réalisée en décor peint par l'artiste contribuerait à l'attractivité de la commune. Le montant total hors taxe de ce décor peint s'élève à 4.150 €.

Monsieur le Maire indique aux conseillers que ce projet de décoration du mur du podium peut-être subventionné par le Conseil Départemental dans le cadre de la Tournée cantonale 2025 sur le thème du patrimoine.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **3 – Délibération : chemin rural La Colombine**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 6 mai 2024 par laquelle ils avaient accepté la régularisation administrative du Chemin Rural dit : CR « ancien Chemin du Pont du Vieux Village » déjà déplacé sur le terrain.

Monsieur le Maire explique aux conseillers que cette régularisation administrative nécessite une nouvelle délibération faisant référence à la non affectation de la portion de l'ancien Chemin Rural à l'usage du public depuis de très nombreuses années.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur ce point.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **4 – Délibération : contrat d'entretien des pompes à chaleur des bâtiments communaux**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'entreprise Picquette effectuera une fois par an le contrôle du fonctionnement général des pompes à chaleur des bâtiments communaux (mairie, agence postale, bureaux de France Services, écoles, logements).

Une proposition de contrat a été établie.

Le montant total de l'intervention annuelle s'élève au prix Hors Taxe de : 1.335,63 €.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur ce nouveau contrat d'entretien.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **5 – Lotissement Reillane**

Point de la visite, du Vendredi 25 octobre, avec le cabinet d'architecture Amunategui-Urbachi et le bureau d'étude CEREG pour réfléchir sur la suite à donner sur ce projet.

## **6 – Point travaux eau potable**

- Quartier Reillane : les travaux de dévoiement du réseau d'eau potable sont terminés. La finition avec le goudron doit être effective mercredi 6 novembre.
- Quartiers la Buse – St Jean : une rencontre avec le bureau d'étude Merlin et l'entreprise Brun TP doit se faire dans les prochains jours pour la programmation des futurs travaux.

- **Atelier Flash** : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers l'intervention de Madame Fabienne MELINE du Parc Naturel Régional du 9 septembre dernier qui proposait à la commune un projet de territoire «l'atelier des territoires FLASH ».  
Pour rappel, cet atelier vise à mobiliser et faire participer les acteurs locaux autour d'un projet de territoire en relation avec le logement et la nature.  
La population sera informée par le bulletin communal d'une invitation pour organiser cet atelier.  
Durant 3 jours (les 15, 16 et 17 janvier 2025), un «diagnostic en marchant » à travers le village sera proposé à la population. Chacun pourra participer à une réflexion collective afin d'établir un programme de valorisation du village.
  
- **Info RD 94** : les travaux de confortement des parois rocheuses dans les gorges débuteront le 12 novembre.  
Chaque semaine, la commune sera informée des avancements des travaux et des heures d'ouverture et de fermeture de la RD94.  
Pendant les week-ends et les vacances de Noël, la route sera ouverte à la circulation.
  
- **Location des logements** : deux logements se libèrent en novembre.
  
- **Cérémonie du 11 novembre** : Dès 10 heures, la population est invitée à se rassembler devant la Mairie.
  
- **Projet OPAH** : Dans le cadre de l'opération façade OPAH, un architecte de l'organisme SOLIHA visitera la commune afin de déterminer un périmètre d'intervention.

La séance est levée à 22 heures 20

